

ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION N° 2025-53 DU 27 NOVEMBRE 2025 PORTANT TARIFICATION DES PRESTATIONS COMMUNALES POUR 2026 À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2026

TARIFS DES LOCATIONS DE SALLES

Les locations de salle sont réservées aux entreprises, associations et habitants de la commune, selon disponibilités.

SALLE DES FÊTES

- ✓ Salle seule : 420 €
- ✓ Salle et cour d'école : 450 €
- ✓ Salle, cour d'école et gymnase Arago (>200 personnes) 700 €

SALLE ABBÉ GRÉGOIRE (RDC) 150 €

SALLES 3 rue Arago :

- ✓ Salle Molière : 120 €
- ✓ Salle Racine : 150 €
- ✓ Salle Mozart : 50 €
- ✓ Salle Ravel : 25 €

Café suite à enterrement 25 €

Selon disponibilités (priorité 1- Abbé Grégoire, 2- Salle Molière / Racine, 3- Salle des fêtes)

FACTURATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

- L'occupation d'une salle en dehors des jours et horaires fixés par le contrat sera facturée à hauteur de 50% du montant initial prévu entre les parties.
- L'appel à l'astreinte technique, non justifié, sera facturé à hauteur du travail réalisé (fourniture et main d'œuvre).
- Si la salle n'est pas correctement rangée et nettoyée (Cf. détails dans le contrat de location signé), dans l'état dans lequel elle a été reçue, le ménage sera facturé à hauteur de 200 €.

TARIFS DE LA CASSE

Verres apéro (Napoli) ou Verre à vin (Savoie)	2,00 €	Fourchette à viande	8,00 €
Flûte à champagne (Savoie)	1,50 €	Louche	10,00 €
Assiettes : dessert, creuse, plate	1,50 €	Spatule à trous inox	8,00 €
Bol soupe faïence	2,50 €	Spatule en nylon	6,40 €
Coupelles dessert	2,00 €	Saladier pyrex grand modèle	5,40 €
Ravier en verre pour apéro	1,50 €	Saladier pyrex moyen modèle	3,60 €
Tasse à café	1,30 €	Panier à pain inox	6,40 €
Sous tasse	1,10 €	Plat inox petit modèle	5,00 €
Couteau économe	1,50 €	Plat inox moyen modèle	7,50 €
Couteau à pain et autre grand couteau	5,00 €	Plat inox grand modèle	12,00 €
Couteau	1,00 €	Légumier inox petit modèle	12,00 €
Cuillère à soupe, fourchette	0,50 €	Légumier inox moyen modèle	14,00 €
Cuillère à café	0,30 €	Légumier inox grand modèle	15,00 €

Pelle à tarte inox	5,40 €
Pince à glaçons, knacks	5,00 €
Tire-bouchon	4,00 €
Décapsuleur	1,50 €
Ouvre-boîte	5,00 €
Chinois inox	20,00 €
Écumoire, dont 1 grillagé	15,00 €
Fouet	8,00 €

Plateau de service	Plateau à fromage en osier	30,00 €
Corbeille à pain	Casserole inox	30,00 €
Grande osier	Poêle acier	30,00 €
	Plat gastro troué ou non	35,00 €
	Grille four	15,00 €
	Couverts à salade inox	7,00 €

Tout autre élément manquant ou cassé est refacturé sur devis.

TARIFFS DES TABLES ET DES BANCS

Les locations de tables et bancs sont réservées aux entreprises, associations et habitants de la commune, selon disponibilités.

Pour les associations, la location est à titre gratuit dans le cadre des manifestations.

Pour les entreprises et administrés, la location est à titre gratuit dans la limite de 4 tables et 8 bancs par an. Au-delà :

- 5 € / table
- 5 € / 2 bancs

Gratuité dans le cadre de la fête des voisins.

TARIFFS DU CIMETIÈRE

Concessions au cimetière :

- ✓ Concession trentenaire simple : 200 €
- ✓ Concession trentenaire double : 400 €

Columbarium :

- ✓ Case au columbarium : 1500 €.
- ✓ Renouvellement concession :
 - 10 ans : 300 € ;
 - 20 ans : 500 € ;
 - 30 ans : 700 €.

Vacances funéraires : 20 €

TARIFFS DES PHOTOCOPIES ET MONOGRAPHIES EN MAIRIE

Photocopies / impressions / scan A4 en noir et blanc : 0,20 € / page (A3 = 2xA4)

Photocopies / impressions / scan A4 en couleur : 0,40 € / page (A3 = 2xA4)

Vente de monographies « Sainte Marie-aux-Chênes, pages d'histoire » : 18,50 € / ouvrage

TARIFFS DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Le tarif est défini en fonction des tranches suivantes, calculées en fonction de la dernière déclaration de revenus :

- Tranche 1 : QF < 500
- Tranche 2 : 501 < QF < 850
- Tranche 3 : 851 < QF < 1250

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

ID : 057-215706201-20251127-DELIB2025_053-DE

- Tranche 4 : 1251 < QF

Envoyé en préfecture le 01/12/2025
 Reçu en préfecture le 01/12/2025
 Publié le
 ID : 057-215706201-20251127-DELIB2025_053-DE

POUR LES ENFANTS QUERCUSSIENS

PÉRISCOLAIRE : (Facturation au mois)

En €	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Période
Accueil du matin	1,35	1,50	1,65	1,80	Par jour
Accueil du midi	6,30	6,70	7,10	7,50	Par jour
Accueil du soir	2,70	3,00	3,30	3,60	Par jour

MERCREDIS LOISIRS : (Facturation au mois)

En €	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Période
Accueil du matin	2,00	2,25	2,50	2,75	Par jour
Activité du matin	2,50	2,75	3	3,25	Par jour
Accueil du midi	6,30	6,70	7,10	7,50	Par jour
Activité de l'après-midi	2,50	2,75	3	3,25	Par jour
Accueil du soir	2,00	2,25	2,50	2,75	Par jour

CENTRES DE LOISIRS : (Facturation à la semaine)

En €	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Période
Centre de loisirs petites vacances	10,00	11,00	12,00	13,00	Par jour d'ouverture du centre Inscriptions à la semaine
Centre de loisirs petites vacances - demi-journée (pour les collégiens)	5,00	5,50	6,00	6,50	Par jour d'ouverture du centre Inscriptions à la semaine Sans repas
Centre de loisirs grandes vacances	11,00	12,00	13,00	14,00	Par jour d'ouverture du centre Inscriptions à la semaine
Centre de loisirs grande vacances - demi-journée (pour les collégiens)	5,50	6,00	6,50	7,00	Par jour d'ouverture du centre Inscriptions à la semaine Sans repas
Accueil du matin	2,00	2,25	2,50	2,75	Par jour Inscriptions à la semaine
Accueil du soir	2,00	2,25	2,50	2,75	Par jour Inscriptions à la semaine

POUR LES ENFANTS NON QUERCUSSIENS

PÉRISCOLAIRE : (Facturation au mois)

En €	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Période
Accueil du matin	1,50	1,65	1,80	2	Par jour
Accueil du midi	9,50	10,00	10,75	11,25	Par jour
Accueil du soir	4,00	4,50	5,00	5,50	Par jour

MERCREDIS LOISIRS : (Facturation au mois)

En €	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Période
Accueil du matin	3,00	3,50	3,75	4,25	Par jour
Activité du matin	3,75	4,25	4,50	5,00	Par jour
Accueil du midi	9,50	10,00	10,75	11,25	Par jour
Activité de l'après-midi	3,75	4,25	4,50	5,00	Par jour
Accueil du soir	3,00	3,50	3,75	4,25	Par jour

CENTRES DE LOISIRS : (Facturation à la semaine)

En €	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Période
Centre de loisirs petites vacances	15,00	16,50	18,00	19,50	Par jour d'ouverture du centre Inscriptions à la semaine
Centre de loisirs petites vacances - demi-journée (pour les collégiens)	7,50	8,25	9,00	9,75	Par jour d'ouverture du centre Inscriptions à la semaine Sans repas
Centre de loisirs grandes vacances	16,50	18,00	19,50	21,00	Par jour d'ouverture du centre Inscriptions à la semaine
Centre de loisirs grande vacances - demi-journée (pour les collégiens)	8,25	9,00	9,75	10,50	Par jour d'ouverture du centre Inscriptions à la semaine Sans repas
Accueil du matin	3,00	3,50	3,75	4,25	Par jour Inscriptions à la semaine
Accueil du soir	3,00	3,50	3,75	4,25	Par jour Inscriptions à la semaine

TARIFS DE LA MÉDIATHÈQUE

Bibliothèque :

Droits d'accès annuels pour les habitants de Sainte Marie-aux-Chênes, tous types d'emprunts : 8 €

Droits d'accès annuels pour les extérieurs, tous types d'emprunts : 10 €

Droits d'accès annuels pour les étudiants : gratuits

Droits d'accès annuels pour les mineurs : gratuits

Pénalités de retard : aucune

Refacturation des livres non rendus au prix d'achat TTC (après 2 relances)

Photocopies / impressions / scan A4 en noir et blanc : 0,20 € / page (A3 = 2xA4)

Photocopies / impressions / scan A4 en couleur : 0,40 € / page (A3 = 2xA4)

Ludothèque :

Droits d'accès annuels par foyer : 10 €

Jeu détérioré rendu inutilisable : refacturation sur devis (hors usure normale).

Sorties et manifestations culturelles :

Tarif : 5€

Sauf tarification spéciale décidée ponctuellement par délibération en Conseil Municipal.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

L'occupation du domaine public est soumise à autorisation préalable (AOT).

DROIT DE PLACE :

Étal sur le marché : 15 € / mois (+ 5 € si électricité).

PERMIS DE STATIONNEMENT :

- Occupation par un food-truck (2 créneaux par semaine maximum) : 15 € / mois, facturation par semestre.
- Fête patronale :
 - ✓ Pour les emplacements entre 0 et 49 m² : 1,20 € / m² (minimum de 15 €)
 - ✓ Pour les emplacements entre 50 et 100 m² : 1 € / m²
 - ✓ Pour les emplacements supérieurs à 100 m² : 0,8 € / m²
- Un acompte d'un minimum de 30 % est demandé lors de l'inscription.
- Autre occupation du domaine public : forfait de 15 € / mois dans la limite de 12m² (1,20 € / m² supplémentaires / mois), facturation par semestre.

INFRACTIONS ET ATTEINTE AUX BIENS PUBLICS**DISPOSITIF « TRANSACTION PÉNALE » :**

- ✓ Dépôt ou abandon d'ordures, de déchets, matériaux ou objets en vue de leur enlèvement par les services de collecte sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative (natinf 26511), 50 euros
- ✓ Dépôt ou abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'objet hors des emplacements autorisés (natinf 1086), 120 euros
- ✓ Dépôt d'objets ou d'ordures à l'aide d'un véhicule (natinf 98), 120 euros
- ✓ Dégradation ou détérioration volontaire du bien d'autrui causant un dommage léger (natinf 7905), 120 euros

EN CAS DE SINISTRE SUR LE DOMAINE PUBLIC OU SUR UN BIEN PUBLIC, APPLICATION D'UN TARIF FORFAITAIRE POUR L'INTERVENTION DES SERVICES TECHNIQUES

- Tarif horaire : 43,00 €
- Montant forfaitaire par intervention (frais administratifs et techniques) : 30,00 €

À cela s'ajoute la facturation du bien endommagé, sur devis.

TARIFS DES LOYERS (RÉVISION ANNUELLE AU 1^{ER} AVRIL)

Loyer du logement 1 sis 20, rue Rabelais 1 ^{er} étage (G) – F3 :	307 €
Loyer du logement 2 sis 20, rue Rabelais 1 ^{er} étage (D) – F4 :	424 €
Loyer du logement 3 sis 20, rue Rabelais 2 ^{ème} étage (G) – F3 :	307 €
Loyer du logement 4 sis 20, rue Rabelais 2 ^{ème} étage (D) – F4 :	424 €
Loyer du logement sis 22, rue Rabelais 1 ^{er} étage (D) – F3 :	310 €
Loyer du logement sis 22, rue Rabelais 1 ^{er} étage (G) – F3 :	310 €
Loyer du logement sis 1, rue Joliot Curie (1 ^{er} étage) – F4 :	713 € <i>(logement de fonction - 50%)</i>
Loyer du logement sis 10 rue Rabelais (RDC) – F3 :	548 € <i>(à titre gracieux pour le prêtre)</i>
Loyer du 8 place de la République (R+1) – F2 :	410 €
Loyer 1 rue d'Ars – F2 :	461 €
Loyer 1 rue d'Ars – F3 :	512 €

Gratuité pour les sinistrés dans la limite d'un mois

Gratuité pour les réfugiés dans la limite de 6 mois.

